

# COMMUNIQUÉ RELATIF AUX RÉCLAMATIONS DE LA LISTE ÉLECTORALE PROVISOIRE

## MILITANTES, MILITANTS, COMPATRIOTES IVOIRIENS

Les listes électorales provisoires sont affichées officiellement dans les sites depuis le **23 novembre 2009 dès 7H30.**

Vous êtes priés d'aller vérifier sur le site INTERNET de la CEI : [WWW.CEICI.ORG](http://WWW.CEICI.ORG) que vous figurez bien sur cette liste provisoire (à l'aide du numéro à 10 chiffres figurant en dessous du code barre de votre récépissé) et que vous ne rencontrerez aucun problème. Dans ce cas vous n'avez rien à faire; attendez de recevoir votre carte électeur.

Pour tous les autres cas litigieux, rendez vous immédiatement sur les points d'affichage pour relever (à gauche de votre image) les numéros représentant «les documents que l'on vous réclame avant de valider définitivement votre enrôlement». Profitez de votre déplacement pour faire vos réclamations une fois pour toutes.

*Dans tous les cas, veuillez-vous munir de toutes les pièces qui ont servi lors de votre enrôlement initial pour vos réclamations.*

▶ Pour PARIS, il faut vous rendre au site d'affichage du « Boulevard SUCHET ».

▶ Pour LILLE, vous devez impérativement prendre Rendez-Vous au Consulat (Tél. 03 20 90 32 86 / fax : 03 20 90 63 90) .

▶ Pour les autres régions, rapprochez-vous de vos sites respectifs d'enrôlement.

\* Chaque citoyen ivoirien dispose **d'un mois et 8 jours** à partir de la date de l'affichage officielle pour faire ses réclamations.

N'attendez pas les derniers jours pour vos réclamations au risque de revivre l'engorgement que nous avons connu lors de l'enrôlement initial.

*La cellule de communication du PDCI-RDA France*

[Http://www.pdcirdafrance.info](http://www.pdcirdafrance.info)